

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

29/123769/1377707

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SARL APPRO BIO BREIZH

16 ALLÉE DU QUINQUIS
29380 BANNALEC
France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
Lieu dit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

DISTRIBUTION/MISE SUR LE MARCHÉ

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
 - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production de produits biologiques
- (E) Aliments pour animaux
 - production de produits biologiques
 - production de produits en conversion

II.1 Répertoire des produits**Aliments pour animaux de ferme**

Aliments (céréales) pour animaux de ferme

Biologique

Aliments (céréales) pour animaux de ferme

Conversion

Autres cultures non permanentes

Semences

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

06/04/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature**I.8 Validité**

Certificat valide du **17/03/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

29/123769/1377707

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SARL APPRO BIO BREIZH

16 ALLÉE DU QUINQUIS

29380 BANNALEC

France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01

Lieudit Lamothe Ouest,

32600 L' Isle Jourdain

France

Céréales, légumineuses et oléagineux

Avoine

Blé tendre (hiver, printemps)

Céréales mélangées (de la liste)

Epeautre grand

Epeautre petit

Féveroles

Maïs grain

Orge

Pois

Sarrasin

Seigle (hiver, printemps)

Distributeur

Aliments minéraux pour bétail

Blocs à lécher pour bétail

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Peut être utilisé en agriculture biologique

Peut être utilisé en agriculture biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

06/04/2022 - L'Isle Jourdain

Le Directeur Général,

Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **17/03/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

